

<http://clx.asso.fr/spip/?Le-CNLL-se-rejouit-de-la>



# Le CNLL se réjouit de la « circulaire Ayraut » sur les logiciels libres

- L'Association - Libre et Libertés Numériques -

**CNLL**  
Conseil National du Logiciel Libre

Date de mise en ligne : lundi 24 septembre 2012

---

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

---

Le CNLL se réjouit de la « circulaire Ayraut » sur les logiciels libres

<http://www.cnll.fr/news/le-cnll-se-rejouit-de-la-circulaire-ayraut-sur-les-logiciels-libres>

Cette circulaire constitue une avancée majeure pour le logiciel libre dans les systèmes d'information de l'Etat. Elle recense les succès passés et les cas d'utilisation les plus appropriés, permettant ainsi de dégager les axes d'une véritable politique en matière de logiciel libre et open source. Le groupe de travail de la DISIC, qui a rédigé la circulaire, met tout particulièrement l'accent sur les bénéfices économiques du logiciel libre pour ceux qui le déplient, mais il n'oublie pas de souligner l'importance des contributions, et fixe des objectifs précis en la matière : de 5 à 10% du montant des économies réalisées doivent être réinvestis sous la forme de contributions.